

Inspirer l'élève à rêver, à se surpasser et s'épanouir dans sa francophonie

1. Ouverture de la réunion

Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil du 24 juin 2026

■ 2.1

« ... propose l'adoption de l'ordre du jour proposé pour la réunion extraordinaire du Conseil du 24 juin 2026. »

3. Proposition de huis clos

« ... propose de tenir le huis clos pour le traitement des points 3.1 et 3.2 à ...h.... »

3.1 Évaluation de la Directrice générale (G. van Duyse, G. Djeukam et M. Baker)

3.2 Auto-évaluation du Conseil (G. van Duyse)

■ 3.2

4. Levée du huis clos

« ... propose de lever le huis clos à ...h.... »

5. Résolutions découlant du huis clos

5.1 Résolution découlant du point 3.1 (le cas échéant)

5.2 Résolution découlant du point 3.2 (le cas échéant)

6. Clôture de la réunion